

inclus.

ANNEXE 4

DEMANDE DE RECUL DE LA LIMITE D'AGE / MAINTIEN EN ACTIVITÉ AU-DELÀ DE LA LIMITE D'AGE		
Nom patronymic	дие :	Prénom :
Nom d'usage :		Date de naissance :
ATTENTION:		
L'agent susceptible de remplir les conditions afférentes aux 2 dispositifs présentés ci-dessous doit solliciter en premier lieu le 1 ^{er} dispositif (recul de la limite d'âge à titre personnel) puis le cas échéant le dispositif suivant.		
> Cette demande doit être présentée <u>6 mois avant</u> la date d'atteinte de la limite d'âge ou 6 mois avant l'échéance prévue (hypothèse où l'agent a déjà bénéficié d'un de ces dispositifs)		
Je demande à travailler au-delà de la limite d'âge qui m'est applicable au titre d'un des dispositifs suivants (veuillez cocher le dispositif sollicité) :		
1er dispositif : recul de la limite d'âge pour élever des enfants à charge		
Je demande le recul de ma limite d'âge statutaire au motif ci-dessous :		
une <u>année par enfant à charge (*) à la date d'atteinte de la limite d'âge sans que la prolongation</u> <u>d'activité puisse être supérieure à 3 ans</u>		
soit dans ma situation :		
(*) enfant à charge au sens de la réglementation des prestations familiales <u>soit de moins de 20 ans.</u>		
une année pour tout agent qui, <u>au moment où il atteignait sa cinquantième année, était parent</u>		
<u>d'au moins 3 enfants vivants</u> , à la condition qu'il soit <u>physiquement apte</u> à poursuivre son emploi.		
Ces deux avantages : - sont de droit - ne peuvent se cumuler que si l'un des enfants à charge est atteint d'une invalidité égale ou supérieure à 80 % ou ouvre droit au versement de l'allocation aux adultes handicapés.		
♥ en conséquence, au titre de ce dispositif, je sollicite un recul de limite d'âge :		
- à compter du	ce, ao arre de ce dispositir, je somerte	(lendemain de la date anniversaire)

Pièces justificatives à joindre :

- pour une durée d'une année soit jusqu'au :

- ▶ Enfants:
- justificatifs d'état-civil (photocopie du livret de famille, extraits d'acte de naissance), attestation du versement des prestations familiales et/ou du supplément familial de traitement, certificats de scolarité.
- le cas échéant, attestation d'invalidité égale ou supérieure à 80 % ou attestation du versement de l'allocation aux adultes handicapés.

Service Académique de GEstion des Personnels Privés 1er degré – S.A.G.E.P.P. Cité administrative Travot - BP 777 85020 LA ROCHE SUR YON CEDEX



<u>2ème dispositif : prolongation d'activité des agents ayant une carrière incomplète</u> (article 1-1 de la loi n°84-834 du 13 septembre 1984 relative à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public)

L'agent qui, ayant atteint la limite d'âge, ne totalise pas dans la fonction publique le nombre de

trimestres nécessaires pour obtenir une retraite au taux maximal peut sur sa demande, sous réserve de l'intérêt du service et de son aptitude physique, être maintenu en activité. ☐ Je demande ma prolongation d'activité au-delà de ma limite d'âge au titre de ce dispositif : - à compter du (lendemain de la date anniversaire) - pour une durée de soit jusqu'au: inclus (plafond: 10 trimestres (2 ans et demi) ou atteinte des trimestres nécessaires pour avoir une retraite à taux plein) Joindre un certificat médical d'aptitude à poursuivre les fonctions au-delà de la limite d'âge > Joindre un relevé des carrière. 3ème dispositif: prolongation d'activité des agents jusqu'au 31 juillet pour nécessité de service (Note de service nº 87-162 du 11 juin 1957 relative au maintien en fonctions de certains personnels atteints par la limite d'âge en cours d'année scolaire.) ☐ Je demande ma prolongation d'activité au-delà de ma limite d'âge au titre de ce dispositif : - à compter du (lendemain de la date anniversaire) et jusqu'au 31 juillet 2027. 4ème dispositif: maintien en fonction jusqu'à 70 ans (article L556-1 du code général de la Fonction Publique) // Je demande le maintien en activité au-delà de ma limite d'âge au titre de ce dispositif : à compter du (<u>lendemain</u> de la date anniversaire) et jusqu'au (date anniversaire des 70 ans) Pièces justificatives à joindre : Certificat médical d'aptitude à poursuivre les fonctions au-delà de la limite d'âge Visa du chef d'établissement Date et signature de l'intéressé(e) :